

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 11 mars 2016

Espace Jeunesse d'Erguël

Le Conseil municipal a accepté de renouveler, pour la période 2017-2020, le soutien financier qu'il accorde à Espace Jeunesse d'Erguël.

Route cantonale

L'Office des ponts et chaussées nous informe de la réalisation, prévue en 2018, du renouvellement du revêtement de la route cantonale, depuis le pont de Sébastopol jusqu'au centre de Villeret. L'exécutif transmettra à l'OPC la liste des travaux que la commune profitera de réaliser sur ce tronçon.

Délégations

M. Bruno Lemaitre participera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Vadec, le jeudi 17 mars 2016 à La Chaux-de-Fonds. M. Richard Habegger participera à l'assemblée générale de Clientis Caisse d'Epargne CEC à Sonceboz, le vendredi 18 mars 2016. A la même date il participera également à l'assemblée générale de la FSG Villeret.

Tournée verte

Le premier ramassage des déchets verts 2015 sera effectué le vendredi 1^e avril.

Sont collectés : Les restes de fruits et de légumes crus, épluchures, tailles d'arbres et de haies, branches et arbustes (en fagots, dimensions max. 120 cm de long et 30 cm de diamètre, de 20 kg au plus), tontes de gazon et d'herbe, feuillage, paille, foin, déchets végétaux de jardin, marc de café (sans papier filtre), fleurs et plantes fanées ainsi que coquilles d'œufs.

Sont refusés : ordures ménagères, restes d'aliments cuits (huile, viandes, os ...) litières et excréments d'animaux, attaches, ficelles, sacs d'aspirateur, mégots de cigarettes, cendres de bois, copaux de tronçonnage, filtres divers, suie, rumex et chardon, déchets métalliques, conserves, boîtes, piles, débris de verre, matières plastiques, berlingots, sachets de thé, tubes, papier, débris de porcelaine et terre cuite.

Conditionnement : tous les déchets verts sont à conditionner dans des Vegebox de 140 ou 240 litres (conteneurs étanches). Les branches doivent être attachées en fagots. Les déchets en vrac ne seront pas pris en charge.

Le Conseil municipal

Villeret, le 7 mars 2016